



Communiqué de presse

Forest, le 9 février 2021



Villa Dewin à Forest : 3ème demande de permis d'urbanisme soumise à l'enquête publique

***Les riverains disent toujours NON !
Le Comité Meunier lance une pétition !***

Après deux demandes de permis refusées à l'unanimité par la commission de concertation de Forest en 2016 et 2019, la société gantoise IMMOGRADA sollicite pour la troisième fois un permis d'urbanisme pour une construction prévue rue Meyerbeer et rue de la Mutualité, dans le jardin d'origine de la villa Dewin (Hôtel Danckaert, classé en 2016) et dans sa zone de protection.

Le projet modifié prévoit **la construction de 30 appartements et de 33 emplacements de parking en sous-sol, répartis en deux immeubles, entraînant la démolition de la maison adjacente à la villa classée et l'abattage de 21 arbres à haute tige**, et par conséquent la destruction de l'ensemble paysager de ce jardin centenaire et de sa riche biodiversité.

Si le programme proposé a été légèrement revu à la baisse, les raisons essentielles des refus de permis précédents subsistent. En sollicitant encore des dérogations importantes aux règlements urbanistiques, notamment en hauteur (**avec un gabarit hors d'échelle de 6 niveaux en mitoyenneté directe avec la Villa Dewin**), ce nouveau projet altère toujours le site classé et condamne un patrimoine arboré irremplaçable.

Depuis plus de 6 ans, le Comité du Quartier Meunier se mobilise sans relâche pour préserver cet ensemble d'exception et a notamment obtenu l'autorisation du propriétaire de la Villa d'entretenir sa roseraie classée mais également, lors du premier confinement, d'ouvrir le jardin à plusieurs familles.

En mars 2020, le Comité a été reçu par le Secrétaire d'Etat Pascal Smet, en charge de l'Urbanisme et du Patrimoine et lui a fait part des inquiétudes des riverains quant au futur projet de construction. Alors qu'il s'était engagé à réunir les différentes parties avant le dépôt d'une nouvelle demande de permis d'urbanisme, le comité déplore à ce jour que la promesse de dialogue et de transparence faite aux riverains n'a pas été tenue.

Le Comité tient à rappeler que le 25 mars 2019, la Commune de Forest a introduit auprès de la Région bruxelloise une demande d'inscription sur la liste de sauvegarde de la partie non classée du jardin d'origine. A ce jour, soit, près de deux ans plus tard et en dépit de plusieurs rappels, la Région n'a toujours pas répondu à cette demande.

A l'heure où l'on prend toute la mesure des liens existants entre l'impact de l'humain sur la nature et les crises climatiques et sanitaires, il est nécessaire et urgent de préserver et valoriser les espaces verts plutôt que de les détruire ! Il semble dès lors pour le moins contradictoire de livrer à la construction presque la moitié de ce qui constitue non seulement

un véritable poumon vert pour ce quartier densément habité mais aussi une entité paysagère d'un intérêt incontestable tant du point de vue patrimonial que de celui de la biodiversité.

Rejoignant les mouvements de citoyens engagés pour la défense de la nature en Région bruxelloise, les riverains enjoignent les autorités à agir en cohérence avec les Déclarations de Politique Générale en matière de protection du patrimoine et de l'environnement et à appliquer les dispositions du Plan Nature et du Plan Climat. Ils souhaitent une réflexion sur l'avenir de ce lieu et espèrent, tout comme la CRMS dans son avis du 13/01/2021, « *une affectation future (publique ?) de l'hôtel Danckaert permettant de pérenniser et de valoriser un ensemble remarquable unique constitué, de manière indissociable, de la villa et de la totalité de son jardin.* »

Le Comité lance ce jour une pétition (<http://chng.it/TpqjYTjDT7>) et appelle le Ministre-Président, Rudi Vervoort, le Secrétaire d'état Pascal Smet, le Ministre Alain Maron, les membres du Gouvernement et les autorités compétentes tant régionales que communales, à inscrire sur liste de sauvegarde l'entièreté de ce jardin à haute valeur patrimoniale et environnementale et à ne pas accorder de permis à ce projet.

En pratique :

L'enquête publique se déroule du 9 février au 10 mars 2021. La Commission de concertation est prévue le 30 mars 2021.

Le dossier est consultable : https://openpermits.brussels/fr/_07/PFU/663421

Remarques à envoyer avant le 10/03/2021 au Secrétariat de la Commission de concertation, chaussée de Bruxelles 112 - 1190 Bruxelles - commissiondeconcertation@forest.brussels

Lien pétition : <http://chng.it/TpqjYTjDT7>

NotreHistoire est une campagne de mobilisation citoyenne lancée par le Comité du Quartier Meunier Asbl en soutien à la proposition de la CRMS de classer une Villa art déco de Jean-Baptiste Dewin et l'entièreté de son jardin, située rue Meyerbeer 29-33 à Forest. En juillet 2016, le Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale a classé la Villa Dewin pour totalité et une partie seulement du jardin le 7 juillet 2016. Depuis lors, un promoteur immobilier a reparcellisé le terrain pour bâtir des immeubles dans la partie du jardin non classé. Le Comité continue à se mobiliser pour la préservation de cet ensemble.

Jean-Baptiste DEWIN (1873-1948) est un architecte bruxellois, auteur notamment de la Maison Communale de Forest, de bâtiments hospitaliers tels que l'hôpital Saint-Pierre ou l'Institut chirurgical Berkendael (devenu l'ancien complexe de la Croix-Rouge) à la place Brugmann et de nombreuses maisons particulières dans les communes d'Anderlecht, Bruxelles, Forest, Ixelles et Molenbeek.

Le Patrimoine, c'est Notre Histoire !

www.notrehistoire.be



Comité du Quartier Meunier asbl - Forest

Contact : quartiermeunier@gmail.com - <http://www.notrehistoire.be>

Facebook : Constantin Meunier - Groupe Facebook : Forest – Quartier Meunier – Notre Histoire

Twitter : ClassementOui - Instagram : quartier.meunier